

# Exposition scolaire permanente : compte-rendu des séances du comité-directeur du 21 octobre 1886

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise  
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **16 (1887)**

Heft 1

PDF erstellt am: **14.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

des professionnels : c'est pourquoi nous nous servons toujours du terme de « travaux manuels. »

Pour que les buts indiqués plus haut soient atteints, il faut que le travail manuel remplisse les conditions suivantes :

- 1° Il doit intéresser l'élève, et pour cela
- 2° l'objet à confectionner doit avoir un usage pratique ;
- 3° L'ordre et l'exactitude doivent être observés ;
- 4° Le travail manuel doit rendre la propreté possible, (ce qui n'est pas le cas pour les travaux de forge, par exemple, où les élèves ont constamment le visage et les mains sales).

Il doit aussi :

- 5° Développer le sens des formes ;
- 6° Augmenter les forces corporelles ;
- 7° Etre en rapport avec les forces physiques et intellectuelles de l'élève ;
- 8° Ne pas se faire dans la position assise ;
- 9° Etre enseigné méthodiquement ;
- 10° Et avoir pour but une dextérité manuelle générale.

#### *Les différentes catégories de travaux manuels.*

Etant admis les principes précédents, il sera facile d'examiner quels genres d'occupations remplissent le mieux ces conditions. On en a essayé de toutes sortes : ouvrages de tailleur, confection de corbeilles ou de brosses, ouvrages de scie à découper, cartonnage, travaux à l'établi et au tour, sculpture sur bois, modelage, ouvrages en paille, travaux de serrurerie, de forge, etc.

L'expérience a démontré que les travaux à l'établi sont préférables entre tous ; cependant, comme ils demandent déjà une certaine force physique, ils ne conviennent guère à des garçons en-dessous de 13 ans, tandis que le cartonnage pourra être enseigné avantageusement à des garçons de 11 à 12 ans. Il demande moins d'efforts et donne des produits très pratiques.

Les travaux au tour et la sculpture sur bois sont plutôt recommandables pour des élèves plus avancés.

Quant au modelage, il nous semble qu'il forme la suite naturelle de l'enseignement du dessin ; il sera d'une grande importance pour des élèves qui voudraient se vouer à une profession artistique. C'est pourquoi nous ne croyons pas que son introduction dans les écoles primaires puisse être recommandée, mais tout au plus dans les classes supérieures de nos établissements d'instruction secondaire.

*(A suivre.)*

*(L'Ecole.)*

---

## Exposition scolaire permanente

---

### COMPTE-RENDU

des séances du Comité-Directeur

DU 21 OCTOBRE 1886.

En vertu de l'art. 9 des statuts, le bureau se constitue comme suit :  
M. HORNER, président de la Société, est président du Comité-Directeur.

M. GENOUD, fondateur de l'Exposition scolaire, est nommé secrétaire caissier et directeur de l'Exposition.

M. BLANC, Arsène, est élu conservateur.

— On prendra auprès des Expositions scolaires de Berne et de Zurich des renseignements sur le fonctionnement de leurs bibliothèques, respectives, afin d'établir un règlement pour la bibliothèque de notre Exposition.

— On discute ensuite la question du matériel scolaire, traitée déjà à la réunion des membres de notre Société, le 14 octobre.

Il est décidé qu'on ne fournira qu'un article pour cette année, que cette fourniture sera mise au concours. En outre, l'arrêté de la Commission des études, du 1<sup>er</sup> octobre 1875, sur le matériel obligatoire, sera publié dans un des prochains numéros du *Bulletin*.

On discute les bases du projet de fusion du *Bulletin pédagogique* et du *Moniteur*.

— Le catalogue sera publié dès le 1<sup>er</sup> février, par 4 pages à la fois, dans le *Bulletin de l'Exposition*. C'est un moyen simple et moins coûteux de l'obtenir.

Pour intéresser davantage tous les membres de la Société et même tous ceux du corps enseignant, on publiera, à l'avenir, un résumé du compte rendu des séances du Comité.

DU 27 OCTOBRE 1886.

On signe une convention passée avec M<sup>me</sup> veuve Pasquier, notaire, pour la location du rez-de-chaussée et de la moitié du premier étage (6 pièces) de la maison portant N<sup>o</sup> 219, au Criblet, près de la rue de Romont.

MÊME JOUR

#### Séance de la Commission des moyens d'enseignement.

*Président* : M. l'abbé R. HORNER, Recteur.

*Membres* : MM. SOUSSENS, VONLANTHEN, membres de la Commission des études, et MM. BLANC et GENOUD, instituteurs.

Après examen de la question de la fourniture du matériel, il est décidé que l'Exposition fournira les cartes, les tableaux ardoises, les ardoises, les cahiers, les plumes et les crayons, mais cette décision sera soumise à la Direction de l'Instruction publique et à la Commission des études. D'autre part, on prendra des renseignements auprès du *Kantons Lehrmittelverlag* de Zurich, sur l'organisation et le fonctionnement du bureau zuricois des moyens d'enseignement.

*Le secrétaire*, L. GENOUD.

---

## CHRONIQUE DE L'EXPOSITION SCOLAIRE

---

A l'occasion de la réunion des membres de notre Société en octobre dernier, l'Exposition a été ouverte à la Grenette, du 13 au 31 octobre. Elle a été visitée par 578 personnes. On y a vu des instituteurs s'y rendre accompagnés d'un menuisier pour y étudier les modèles des bancs, du boulier, etc. Plusieurs journaux en ont parlé, et tous s'accordaient à dire que cette exhibition de matériel scolaire était vraiment intéressante, et qu'elle ne manquerait pas d'avoir une certaine influence pour le perfectionnement des moyens d'enseignement.

Depuis, l'Exposition a été transportée à la maison Pasquier, notaire,